

L'architecture est une activité d'intérêt général : cette dimension collective est d'ailleurs inscrite dans la loi depuis 1977. Le respect de cet intérêt public repose en majeure partie sur les architectes ce qui justifie que l'organisation de la profession et son mode d'exercice soient juridiquement encadrés. Les études permettant l'accès à cette profession sont placées sous la double tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Toulouse s'inscrit dans l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, qui rassemble 120 000 étudiants au sein d'une vingtaine d'établissements d'enseignements supérieurs et de recherche. Elle est aussi membre de Toulouse Tech qui regroupe 16 grandes écoles toulousaines.

Elle propose une formation spécifique, à la fois généraliste et spécialisée :

- généraliste par la pluridisciplinarité de ses enseignements,
- spécialisée car elle forme à un état d'esprit transdisciplinaire conduisant progressivement à penser en espace, en intégrant les trois dimensions mais également la lumière, la couleur, le climat, la durée, la loi et les usages, la gestion de projets complexes. . .

« *Architettura è cosa mentale* » disait Alberti,

Les études d'architecture ouvrent la voie à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre, mais également à une grande variété de métiers dans les domaines de l'aménagement urbain et paysager, de l'urbanisme, de la maîtrise d'ouvrage et plus généralement du management de projets complexes.

L'équipe pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure de Toulouse comporte de nombreux praticiens. Les enseignements théoriques et pratiques sont construits en vue d'un « apprentissage par problèmes et par projets », sur des sujets concrets issus du territoire, de l'actualité et traités en travail de groupe au sein d'ateliers. Une très large palette d'outils numériques au service de la conception et du management de projet est mise à la disposition des étudiants.

L'éco-conception, la prise en compte du patrimoine dans la création architecturale et la dimension ville-territoire sont les thèmes privilégiés de l'enseignement dispensé à l'école. Les étudiants qui le souhaitent peuvent les développer au sein d'un « parcours recherche » pouvant conduire au doctorat.

Afin de permettre aux étudiants d'envisager les débouchés professionnels les plus larges possibles, l'école propose aujourd'hui 40 partenariats internationaux permettant la mobilité étudiante dans les meilleures conditions.

Enfin, notre école a le souci de placer l'étudiant au cœur du projet d'établissement : les représentants de l'ensemble des promotions étudiantes sont associés à la réflexion collective, depuis les enjeux stratégiques jusqu'aux modalités pratiques de leur mise en œuvre.



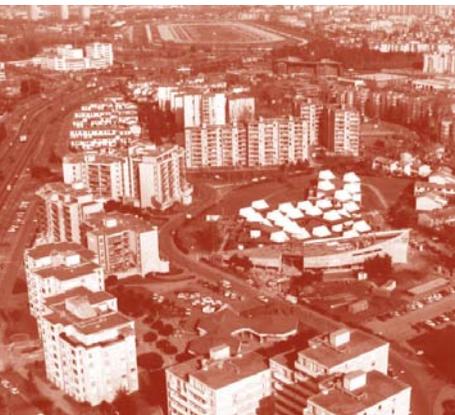
Monique REYRE

Directrice de l'ENSA Toulouse

L'école

BREF HISTORIQUE

Dès 1968, l'école milite en faveur du rapprochement de l'enseignement de l'architecture avec le monde universitaire. L'influence de Georges Candilis, qui réalise alors le quartier du Mirail, les thèses du Team Ten participent largement à cette nouvelle approche pluridisciplinaire de l'architecture.



Au niveau de son architecture, l'école implantée au Mirail et réalisée aussi par Georges Candilis à la même époque, répond à cet esprit de pédagogie ouverte.

Pensée comme un système organique, proliférant, l'école se traduit par une combinaison de modules pleins et vides (les patios), à partir d'une trame constructive en béton sur une maille carrée et un jeu de diagonales.

L'école, tout comme le Mirail, font partie de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme du XX^e siècle.

L'enseignement de l'architecture est dispensé dans 20 écoles nationales supérieures d'architecture placées sous la co-tutelle du ministère de la culture et de la communication et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il répond aux enjeux contemporains de l'architecture, de la ville, de la valorisation du patrimoine, du développement durable.

LES ÉTUDES D'ARCHITECTURE À L'ENSA DE TOULOUSE

Depuis les années 85, l'ENSA de Toulouse bâtit son programme pédagogique sur des approches transdisciplinaires en liaison avec le laboratoire de recherche devenu Laboratoire de Recherche Architecturale, et désormais intégré à l'école.

L'IDENTITÉ DE L'ÉCOLE

Elle s'appuie sur ses compétences, reconnues dans deux grands domaines :

- **le développement durable,**
- **le patrimoine,**

en particulier dans les 4 champs thématiques suivants :

- **environnement, construction, ambiances,**
- **mutations urbaines et dynamiques paysagères,**
- **histoire, cultures, pratiques,**
- **esthétique et cognition.**

Ces approches structurent la formation initiale et trouvent un prolongement dans les formations post-Master, la formation continue, la mobilité étudiante et la coopération internationale.

LA FORMATION INITIALE

Les études s'inscrivent dans le schéma européen d'enseignement LMD (Licence, Master, Doctorat) ; la formation se déroule en 5 ans, sur deux cycles d'enseignement.

→ 1^{er} cycle

Il conduit au diplôme d'études en architecture valant grade de Licence – durée 3 ans.

Les enseignements sont liés aux sciences humaines et sociales, aux sciences techniques, aux techniques de représentation, à l'expression artistique. . .

Ce cursus vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire pour appréhender le projet architectural.

→ 2^e cycle

Il conduit au diplôme d'État en architecture valant grade de Master – durée 2 ans.

L'étudiant doit acquérir une capacité à maîtriser la complexité, en particulier, à maîtriser un projet architectural urbain dans toutes ses composantes.

Ce cursus se caractérise par :

- la production d'un mémoire,
- la préparation du projet de fin d'études – PFE.



→ Le post-Master prépare à la diversification professionnelle

en ouvrant l'accès à de multiples possibilités d'exercices tels que :

→ **maîtrise d'œuvre** : pour exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre et s'inscrire au tableau de l'Ordre des architectes, l'étudiant titulaire du diplôme d'État en architecture est tenu d'obtenir une habilitation HMONP après une mise en situation professionnelle de 6 mois et une formation complémentaire de 150 h.

→ également des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, des missions de conseils aux collectivités, aux emplois de la fonction publique ou sociétés d'économie mixte, bureaux d'études. . .

→ **fonction d'architecte urbaniste de l'État – AUE.**

L'ENSA de Toulouse assure une formation pour la préparation au concours d'AUE – durée 9 mois.

LE CYCLE DOCTORAT

Suite à la mise en place du PRES Université de Toulouse, l'ENSA de Toulouse a conclu des accords-cadres avec deux Écoles Doctorales de l'Université de Toulouse :

→ l'**École Doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures** (ED TESC),

→ l'**École Doctorale Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés** (ED MEGeP).

À ce jour 20 doctorants sont inscrits à l'ENSA de Toulouse.

Les études d'architecture

La formation s'inscrit dans le schéma LMD de l'espace européen de l'enseignement supérieur et conduit à l'obtention du **diplôme d'État d'architecte en 5 ans**.

Tout étudiant peut valider une partie de ses études à l'étranger dans le cadre d'une convention d'échange international.



L'ENSA de Toulouse dispense, tout au long des deux cycles de formation initiale, un **enseignement de langue obligatoire** en anglais ou en espagnol.

L'accès en première année est ouvert à tout **bachelier ou titulaire d'un diplôme équivalent français ou étranger**, dans les limites de capacité d'accueil de l'école.

La formation initiale s'organise en 2 cycles. Elle peut être prolongée par une formation d'un an visant à obtenir l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), par des formations de spécialisation d'une durée de 1 ou 2 ans ou par une formation doctorale de 3 ans permettant d'obtenir un Doctorat en architecture.

1^{er} CYCLE : CURSUS LICENCE

- **6 semestres,**
- **180 crédits ECTS,**
- **25 unités d'enseignement (UE),**
- **2200 h encadrées.**

Le premier cycle, d'une durée de 6 semestres, comporte 25 unités d'enseignement ¹ totalisant 180 crédits ECTS ² et correspondant à 2200 heures d'enseignement encadré.

Il permet à l'étudiant d'acquérir les bases :

- **d'une culture architecturale,**
- **de la compréhension et de la pratique du projet architectural** par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent,
- **des processus de conception** dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.



Ce cycle conduit au :

- **diplôme d'études en architecture** conférant le grade de Licence.

-
1. Une unité d'enseignement est constituée d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique.
 2. Les crédits européens (ECTS) représentent le volume de travail fourni par un étudiant en présence encadrée et en travail personnel. 30 crédits ECTS représentent le travail d'un semestre d'études.

2^e CYCLE : CURSUS MASTER

- ➔ 4 semestres,
- ➔ 120 crédits ECTS,
- ➔ 11 unités d'enseignement (UE),
- ➔ 1200 h encadrées

Le deuxième cycle, d'une durée de 4 semestres, comporte 11 unités d'enseignement ¹ totalisant 120 crédits ECTS ² et correspondent à 1200 heures d'enseignement encadré.

Il permet à l'étudiant de maîtriser :

- ➔ **une pensée critique** relative aux problématiques propres à l'architecture.
- ➔ **la conception d'un projet architectural** de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux,
- ➔ **la compréhension critique des processus d'édification** dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités, et de se préparer :
- ➔ **aux différents modes d'exercice** et **domaines professionnels** de l'architecture,
- ➔ **à la recherche en architecture.**

Ce cycle conduit au :

- ➔ **diplôme d'État d'architecte** conférant le grade de Master.

NB : Le diplôme d'études en architecture doit être obtenu dans un délai maximum de 4 ans d'inscription.

Le diplôme d'État d'architecte doit être obtenu dans un délai maximum de 3 ans d'inscription en 2^e cycle.

LES CYCLES POST-DIPLÔME ET LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES

conduisant à des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Après obtention du diplôme d'État d'architecte, les études peuvent être poursuivies en vue d'acquérir :

➔ la capacité à exercer la maîtrise d'œuvre (HMNOP) :

→ cette année de formation compte 6 mois minimum d'insertion professionnelle et 150 heures d'enseignements théoriques, réparties en 3 modules de 2 semaines chacun.

→ Il s'agit pour l'architecte diplômé d'État d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans 3 domaines spécifiques : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, l'économie du projet et les réglementations.

→ Après validation, cette habilitation permet à l'architecte diplômé d'État d'exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

➔ 2 DPEA (diplôme propre aux écoles d'architecture) :

→ projet urbain, patrimoine et développement durable (Asie du Sud-Est), et cycle d'études post-grade européen en architecture et développement durable.

➔ le Doctorat en architecture.

Les études peuvent également conduire à d'autres diplômes nationaux de l'enseignement supérieur dans des domaines proches de l'architecture (Licences ou Masters professionnels, Masters de recherche, Doctorats divers, habilitations à diriger des recherches).

Les études d'architecture

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSA TOULOUSE

→ 1^{er} et 2^e cycle

⇒ Le double cursus architecte-ingénieur

→ En partenariat avec l'INSA de Toulouse, initiée en 1996, une formation en double parcours architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte, donne l'opportunité aux étudiants des 2 écoles de suivre des enseignements dans les 2 établissements dès la 3^e année.

→ L'obtention des deux titres se réalise en 5 années pour le premier diplôme, puis 2 années supplémentaires pour le second (durée équivalent à Licence + 2 Masters).

⇒ Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'État d'architecte avec une mention recherche.

→ Le parcours recherche est ouvert aux étudiants désireux d'obtenir la mention recherche du diplôme d'État d'architecte.

→ Le suivi du parcours recherche est indispensable pour permettre la soutenance du PFE mention recherche. Les étudiants suivent, en 2^e année de Master un "parcours recherche" qui prévoit un stage au sein du laboratoire de septembre à février. La validation du parcours recherche est nécessaire pour une inscription en thèse.

→ 3^e cycle

→ L'ENSA de Toulouse est associée aux Écoles Doctorales : Temps Espace, Société, Culture (TESC), et MeGeP : Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés.

→ Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés par le laboratoire de recherche de l'ENSA et est habilitée à délivrer le Doctorat en architecture.

⇒ Cycle post-Master

⇒ DPEA

→ Projet Urbain, Patrimoine et Développement Durable (Asie du Sud-Est).

En partenariat avec l'Université d'architecture de Hanoi (Vietnam).

→ **Recrutement** : diplôme d'État d'architecte, ingénieur, Master en urbanisme.

→ **Accueil** : 20 étudiants.

→ **Durée** : 2 ans.

→ L'objectif de ce diplôme de spécialisation est de former des professionnels français et vietnamiens de la ville, aptes à l'analyse urbaine, du diagnostic à la conduite de projet urbain, dans des conditions de fort développement des villes asiatiques et dans l'optique du développement durable et du patrimoine.



➔ DPEA

→ Cycle d'études post-grade européen en architecture et développement durable. En partenariat avec l'Université Catholique de Louvain, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

→ **Recrutement** : architecte justifiant d'une pratique professionnelle.

→ **Accueil** : 25 étudiants

→ **Durée** : 2 ans.

→ Les sessions de cours se déroulent alternativement sur deux des trois sites des institutions organisatrices.

Ce cycle d'études explore en profondeur les théories et les pratiques en architecture, climat, énergie, environnement et milieu urbain dans le cadre du développement durable.



➔ Préparation au concours d'architecte urbaniste d'État (AUE)

→ Les architectes et urbanistes de l'État sont depuis 1993 recrutés à l'issue d'un concours externe ouvert exclusivement aux architectes diplômés.

Il est constitué de deux spécialités : "urbanisme-aménagement", "patrimoine architectural, urbain et paysager".

→ La préparation à ce concours est dispensée dans trois écoles nationale supérieure d'architecture en France : Versailles, Lyon et Toulouse.

L'ENSA de Toulouse prépare donc plus spécialement les candidats du sud de la France au cours d'une formation longue (9 mois).

→ **Recrutement** : diplôme d'État d'architecte.

→ **Accueil** : 15 stagiaires.

→ **Durée** : d'avril à janvier.

La préparation est organisée autour de 6 points :

→ des devoirs et fiches de lecture rendus et corrigés par internet,

→ 4 sessions de 3 jours sur Toulouse dédiées aux devoirs sur table (dissertations, exercices graphiques),

→ une semaine intensive de 5 jours dans les conditions du concours,

→ un suivi personnalisé tout au long de l'année,
→ une préparation à l'oral, à la fois individuelle et collective,

→ une mise en relation avec un ou plusieurs AUE en poste.

Plus d'infos : http://www.toulouse.archi.fr/fr/missions/formation_post_master/aeu_hmo.html



La recherche et le doctorat

La recherche s'est développée à l'ENSA de Toulouse dès le début des années 1970, et très tôt s'est dotée d'un conseil scientifique, chargé de l'orientation de la politique de recherche, des programmes, des conventions et des projets d'accords scientifiques avec les autres établissements d'enseignement supérieur. C'est également un lien indispensable entre la recherche et l'enseignement, préoccupation fondamentale de l'établissement.

En 2007, l'ENSA de Toulouse ayant été intégrée comme membre associé de l'École Doctorale TESC, le département de la recherche de l'ENSA est devenu en 2008 le **Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA)**.

Le LRA participe à la mise en place des fondements de la recherche architecturale, urbaine et paysagère.

Il investit des champs d'étude appliqués aux projets architecturaux, urbains et paysagers, notamment à travers des approches transdisciplinaires concernant le **développement durable**, les **processus dynamiques de transformation** de la ville, du paysage ou du patrimoine et les **jeux d'acteurs** du projet. À ce titre, le laboratoire de recherche en architecture constitue, en Midi-Pyrénées, une entité unique clairement identifiable dans les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche tout comme dans les domaines opérationnels de l'architecture.



Présent régionalement, le LRA est également impliqué dans de **nombreuses collaborations nationales et internationales** (Espagne, Portugal, Italie, Québec, Brésil, Algérie, Yemen, Afrique du Sud, Chine...).

Le laboratoire regroupe une équipe d'une cinquantaine **d'enseignants et chercheurs** parmi lesquels on dénombre **4 HDR** et **une vingtaine de doctorants**. Les doctorants sont rattachés, selon leur problématique de recherche, à l'une des deux Écoles Doctorales (ED) du PRES Université de Toulouse auxquelles l'ENSA de Toulouse est associée : l'ED TESC en sciences de l'homme et de la société (Temps, Espace, Société, Culture), ou en cours d'association : l'ED MEGeP en sciences et techniques pour l'ingénieur (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés).

➡ **Le LRA organise ses investigations dans quatre champs thématiques :**

- **environnement, construction, ambiances,**
- **mutations urbaines et dynamiques paysagères,**
- **histoire, cultures et pratiques,**
- **esthétique et cognition.**

➡ **Le LRA est présent dans la formation aussi bien initiale que post-diplôme :**

→ les six "Unités d'Enseignements" consacrées au **séminaire** de première année de Master sont adossées à une ou plusieurs thématiques de recherche du laboratoire que l'on retrouve à travers leur intitulé : "Environnement, paysage, architecture", "Esthétique et cognition", "Images de la ville", "L'architecture dans ses murs", "Architecture, territoire, société", "Architecture, théories et histoires du projet".

→ les étudiants candidats à une inscription en thèse dans une des deux Écoles Doctorales suivent, en deuxième année de Master un **"parcours recherche"** qui prévoit un stage au sein du laboratoire de septembre à février.

→ les expériences d'**enseignement multiculturel collaboratif synchrone**, aussi bien dans sa forme aboutie avec l'école d'architecture de l'Université Laval à Québec (Qc, Canada), que dans son étude de faisabilité avec l'Hanoi Architectural University à Hanoi (Vietnam), sont à l'initiative du LRA dont les membres gèrent par ailleurs les **deux DPEA** de l'ENSA de Toulouse.

→ le LRA est également très présent dans la **formation continue des professionnels** de l'architecture et du cadre de vie de Midi-Pyrénées tant **classique** : "Fabrication du paysage et de la ville durable", "La réhabilitation et le diagnostic du bâti ancien", "Architecture, environnement et développement durable", "Habitat durable", que sur **Internet** : "Assemblage d'images et photogrammétrie".



L'international

La connaissance et la pratique de l'architecture requièrent un savoir multidisciplinaire qui ne peut être actualisé que grâce à une confrontation et une coopération scientifique qui débordent le cadre national.

L'ENSA de Toulouse est insérée depuis de nombreuses années dans un **tissu international universitaire et scientifique extrêmement actif**. Dans ce contexte, elle développe des enseignements diversifiés, des activités de recherche, des formations post-diplômes et de formation continue.

L'école est ainsi activement présente dans de nombreux réseaux interuniversitaires et professionnels en Europe et dans le monde.

Cette dynamique est fortement inscrite dans le projet d'établissement à travers :

➤ La mobilité des étudiants

L'école développe des **programmes d'échanges** avec une trentaine d'établissements en Europe et une quinzaine d'autres dans le monde.

Ces partenariats permettent aux étudiants de l'ENSA de Toulouse d'effectuer un semestre ou une année d'étude à l'étranger, mais aussi d'accueillir des étudiants en architecture en échanges internationaux.

Les stages professionnels obligatoires des cycles Licence et Master peuvent être également effectués à l'étranger.

➤ La mobilité des enseignants

Des missions régulières d'enseignants

(conférences, participation à des séminaires, invitation à des jurys, co-direction de diplômés) permettent de créer ou de renforcer les relations institutionnelles et d'organiser le développement d'ateliers pédagogiques.

➤ Les ateliers intensifs internationaux

Des accords spécifiques d'échanges

scientifiques, pédagogiques et culturels avec nos partenaires étrangers permettent l'organisation d'ateliers internationaux. Ils facilitent la confrontation des étudiants avec des expériences et des cultures architecturales différentes et donnent lieu à une restitution sous forme de publications et d'expositions.

➤ Les voyages d'études

Dans le cadre de leurs pédagogies, les enseignants organisent de nombreux **voyages d'études à l'étranger** qui sont l'occasion pour les étudiants d'échanges, de découvertes, de rencontres architecturales, ainsi que de prises de contact avec le monde institutionnel et professionnel d'autres pays.



➡ L'organisation de diplômes et de post-diplômes

L'ENSA de Toulouse en collaboration avec d'autres établissements français et étrangers proposent différentes formations :

→ avec Louvain-La-Neuve :

DPEA (Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture)
Post-Grade européen : Architecture et Développement Durable (École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse, et Université Catholique de Louvain, Belgique),

→ avec Hanoï :

DPEA (Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture)
Projet Urbain, Patrimoine et Développement Durable (Université d'architecture de Hanoï, Vietnam).

➡ La complémentarité entre la formation initiale, la recherche et la formation professionnelle implique de nombreux partenariats.

L'école répond ainsi régulièrement à des appels d'offres européens et développe avec les institutions de nombreux pays des projets scientifiques de haut niveau dans le cadre de la recherche.

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES EN EUROPE ERASMUS+

Allemagne : Hambourg (HafenCity Universität Hamburg), Munich (Technische Universität München)

Belgique : Louvain-La-Neuve (Université Catholique de Louvain)

Bulgarie : Sofia (University of Architecture , Engineering and Geodesy)
Varna (Varna Free University)

Espagne : Barcelone (Universitat Politècnica de Catalunya –ETSAB et ETSA del Valles), Grenade (Universidad de Granada), Madrid (Universidad Politécnica de Madrid), Séville (Universidad de Sevilla),Valence (Universidad Politécnica de Valencia)

Estonie : Tallinn (Estonian Academy of Arts)

Finlande : Tampere (University of Tampere)

Italie : Milan (Politecnico di Milano), Turin (Politecnico di Torino), Rome (Università degli Studi di Roma Tre), Cagliari (Università degli studi di Cagliari) ; Venise (Institut Urbanisme et Architecture), Catane (Université de Catane)

Pays-Bas : Eindhoven (Technische Universiteit Eindhoven)

Portugal : Lisbonne (Universidade Técnica de Lisboa), Porto (Universidade do Porto)

Roumanie : Bucarest (Universitatea Architectura Si Urbanism « Ion Mincu »)

AUTRES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Argentine : La Plata (Universidad Nacional de La Plata), Santa Fé (Universidad nacional del Litoral FAU)

Australie : Sydney (University of Technology), Brisbane (Queensland University of Technology),

Brésil : Rio de Janeiro (Universidade Federal do Rio de Janeiro), Juiz de Fora (Universidade Federal de Juiz de Fora)

Canada : Montréal (Université de Montréal), (Université du Québec à Montréal) Québec (Université Laval)

Chine : Pékin (Beijing University of Technology)

Colombie : Manizales (Universidad Nacional de Colombia)

Etats-unis : Chicago (University of Illinois Chicago)

Inde : Chandigarh (Chandigarh College of Architecture)

Mexique : Mexico (Universidad Iberoamericana)

Pérou : Lima (Pontificia Universidad Católica del Perú)

Vietnam : Hanoï (Hanoï Architectural University)



La diffusion de la culture architecturale

LA CULTURE ARCHITECTURALE

L'école partage avec d'autres institutions, locales ou nationales, une mission de diffusion de la culture architecturale en organisant des expositions, des conférences et des colloques.

Ainsi chaque année une quinzaine de conférences sont organisées par l'école avec la participation de personnalités du monde de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme, qui viennent enrichir la culture architecturale des étudiants et du grand public.

L'école s'est constituée un réseau de partenaires avec lesquels elle entretient des relations fortes et durables dans le cadre de coopérations régulières.

L'ENSA Toulouse est partenaire de diverses institutions/ associations : la Maison de l'Architecture, L'Usine à Tournefeuille, La Fabrique Toulouse Métropole, Le Fablab Artilect, Les Abattoirs/Frac Midi Pyrénées ...

Par le biais de ses enseignants, l'Ecole est présente dans plusieurs publications à destination du grand public (Plan Libre, Midi-Pyrénées Patrimoine, ...)

Ainsi l'ENSA de Toulouse est un acteur privilégié au travers de l'organisation de conférences et d'expositions tout au long de l'année au sein du Centre méridional de l'architecture et de la ville et de la Maison de l'architecture Midi-Pyrénées.



Elle mène également des actions conjointes avec la direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées, le CAUE 31 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de Haute-Garonne) et l'association AERA (Action, Études et Recherche autour de l'Architecture).



et les partenariats

UNE ÉCOLE OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR : en ancrant l'école sur le territoire régional et national

L'action conduite au cours des dernières années s'est développée dans trois directions principales :

→ **vers le domaine académique**, en développant des activités pédagogiques communes (INSA, Universités de Toulouse 2 et 3) et scientifiques par des accords bilatéraux (UT2 et UT3, CNRS), inscription du laboratoire de la recherche de l'ENSA dans les Écoles Doctorales TESC et MEGEP.

Sur le plan institutionnel, par l'adhésion de l'ENSA à la COMUE l'Université fédérale de Toulouse et à la conférence régionale des grandes écoles (CREDIGE).

→ **vers le monde professionnel** en instaurant des accords conventionnels avec les organismes professionnels (Conseil régional de l'ordre des architectes, Maison des architectes, Union régionale des CAUE, DRAC), principalement dans le domaine de la diffusion culturelle et celui de la formation professionnelle continue.

→ **vers les collectivités territoriales** à travers des conventions multiples (Région Midi-Pyrénées, Ville de Toulouse...) et nombre de communes de moindre taille mais au patrimoine architectural et urbain riche, portant d'une part sur des actions d'expertise et de conseil dans les domaines de l'architecture, du patrimoine et de l'urbanisme, et, d'autre part, d'accueil de stagiaires, de soutien financier et logistique aux initiatives de l'ENSA en matière d'organisation de colloques, d'accueil de délégations étrangères et d'actions de coopération décentralisée.



Un lieu de ressources pour les professionnels

L'ENSA de Toulouse entretient de façon permanente, un lien avec la profession, ses instances, ses besoins, à travers plusieurs spécificités :

→ **un Centre Interprofessionnel en Formation Continue de l'Architecture et du cadre de vie (CIFCA)** département de formation continue de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA de Toulouse), qui conçoit et réalise un programme annuel de formations,

→ **un pôle Midi-Pyrénées de compétences** en formation continue des professionnels de l'architecture et du cadre de vie qui recense les demandes formulées par les professionnels et les acteurs du cadre de vie.

Il a pour principale fonction de faciliter le lien entre la demande et l'offre de formation continue dans les métiers de l'architecture et du cadre de vie, en vue d'établir les cahiers des charges des formations souhaitées.

L'équipe du CIFCA met au point les démarches pédagogiques les plus adaptées aux besoins **des architectes et des professionnels de l'architecture et du cadre de vie** pour :

→ **favoriser l'évolution des performances** des entreprises d'architecture et du cadre de vie et des compétences de leurs dirigeants,

→ **contribuer au développement des capacités professionnelles** des salariés de ces entreprises, tout au long de leur vie professionnelle (plan de formation, DIF, CIF, VAE1),

→ **permettre une insertion ou une réinsertion professionnelle** des demandeurs d'emploi.

Le CIFCA représente un potentiel de plus 900 stagiaires formés au cours des cinq dernières années. En 2012, une dizaine de formations ont été proposées, avec 1030 jours/stagiaires.

L'équipe du CIFCA travaille en relation avec des spécialistes des domaines concernés. Elle réunit les compétences pédagogiques et scientifiques développées par le laboratoire de recherche de l'ENSA de Toulouse et les enseignants praticiens porteurs d'expertises diverses, ainsi que par d'autres partenaires spécialisés pour l'élaboration et la réalisation des stages de formation.



Pôle Midi-Pyrénées de compétences :
www.polearchiformation.fr

ENSA de Toulouse :
www.toulouse.archi.fr

CROAMP :
www.architectes.org/formations

DRAC :
www.culture.gouv.fr

nels



L'école en quelques chiffres année 2013/2014

➔ **Nombre d'étudiants : 802 étudiants**

➔ **Admission en 1^{re} année : 120 étudiants**

➔ **Étudiants en double cursus architecte/ingénieur : 37** (30 INSA, 7 ENSA)

➔ **Modalités d'admission : via le portail Admission Post-Bac (APB).**

➔ **Pré-inscriptions : de janvier à mars via le portail Admission Post-Bac (APB).**

➔ **Nombre d'enseignants : 51 postes d'enseignants titulaires, contractuels ou associés et près de 60 enseignants vacataires.**

➔ **Diplômés de fin d'études 2014 : 251 étudiants** (Licence-Master-HMO).

➔ **Étudiants en mobilité à l'étranger : 36 étudiants ENSA, 38 étudiants étrangers** accueillis en échange.

➔ **Établissements partenaires à travers le monde : 42** (26 en Europe, 16 hors Europe).

➔ **Personnel des bibliothèques, administratif technique ouvrier et de service : 43 BIATOS**

➔ **1 Laboratoire de recherche en architecture (LRA) : l'ensemble des 5 unités de recherche est devenu en 2010 le LRA, composé de 50 enseignants-chercheurs.**

Le LRA compte 20 doctorants.

➔ **Locaux : 6000 m²** de locaux pour la pédagogie et l'administration.

➔ **Moyens mis à la disposition des étudiants :**

→ **une bibliothèque** dotée d'un fonds documentaire mettant à disposition plus de 16 000 ouvrages et revues spécialisées en architecture, urbanisme, art, paysage, construction, ainsi que les diplômes d'étudiants, rapports de recherche, thèses, vidéothèque et documentation technique (matériautheque),

→ **un centre de ressources numériques** avec une centaine d'ordinateurs mis à disposition pour les étudiants (70 postes répartis dans 4 salles informatiques et une trentaine d'ordinateurs portables en prêt),

→ **un centre de traitement de l'image** assurant un service numérisation et d'impression petits et grands formats (du A4 au A0), un service de prêt, un laboratoire photo argentique et numérique ainsi qu'une salle de prise de vue,

→ **un atelier de reprographie.**

→ **un atelier maquette** : un outil indispensable à la formation de l'architecte, par la possibilité qu'il donne à l'étudiant d'aborder en volume la troisième dimension, composante essentielle de l'enseignement de l'Architecture.

